

LE DISPOSITIF « PASSEURS D'IMAGES »

CICLIC CENTRE-VAL DE LOIRE

Ce document de présentation est à prendre en compte pour la mise en place d'un projet dans le cadre du dispositif Passeurs d'Images en région Centre-Val de Loire.

Il comprend les grands axes et objectifs qui déterminent les champs d'action de votre projet Passeurs d'Images et présente succinctement les actions mises à disposition par Ciclic sur le territoire régional.

En raison du contexte sanitaire, des aménagements pourront être proposés par Ciclic Centre-Val de Loire afin que l'opération se déroule au mieux.

1. PUBLICS

Passeurs d'images s'adresse en priorité aux quartiers ciblés par les politiques de la ville (quartiers prioritaires) et aux zones rurales (zones de revitalisation rurales) éloignées de l'offre culturelle.

Une attention particulière sera portée dans le montage des projets sur la volonté de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle ainsi que la mixité entre publics de différentes structures socioéducatives à l'échelle d'un même territoire.

En complément, peuvent s'inscrire dans Passeurs d'images les actions menées auprès des publics en difficulté d'accès à la culture dans le cadre des protocoles interministériels mis en place par le Ministère de la culture : Culture/Justice, Culture/Hôpital, Culture/Handicap, Culture/Santé ; convention passée par le CNC avec la Direction de l'administration pénitentiaire ; l'opération "Des cinés, la vie !" destinée à sensibiliser les jeunes pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) à l'image. Les bénéficiaires de ces dispositifs doivent faire une demande de subvention auprès de la DRAC Centre-Val de Loire après validation du projet par la coordination. Passeurs d'images n'intervenant qu'en matière de soutien artistique, technique et administratif.

2. LES CONDITIONS ET FORMES D'ACTIONS

Les enjeux et objectifs des projets doivent être élaborés en relation avec Ciclic Centre-Val de Loire.

Les projets sont notamment évalués sur la base de leur qualité artistique et culturelle et correspondent aux volets de Passeurs d'images.

La rencontre avec l'artiste peut intervenir à tout moment sous la forme d'un rendez-vous avec le public, régulier ou ponctuel, permettant d'impulser les actions culturelles.

L'agence Ciclic Centre-Val de Loire s'entoure d'un réseau d'intervenants artistiques et professionnels associés s'inscrivant dans une démarche pédagogique.

➤ TERRITOIRES PRIORITAIRES

Les projets retenus devront concerner un ou plusieurs quartier(s) prioritaires de la ville ou un territoire rural (ZRR etc..). L'action peut se dérouler sur le territoire et/ou s'adresser à des populations issues de ces zones. Elle peut, tout en s'adressant prioritairement aux habitants de ces territoires, favoriser une mixité sociale et générationnelle.

Ciclic Centre-Val de Loire se réserve le droit d'être vigilant quant aux bonnes conditions pédagogiques et logistiques réunies pour la mise en œuvre d'une action :

- Le nombre de participants est limité selon l'atelier choisi, afin de proposer une intervention de qualité.
- Chaque atelier ne pourra être mis en œuvre qu'à partir d'un minimum de 5 participants.
- La coordination demandera un investissement particulier dans l'organisation du référent intéressé (organisation technique et matérielle de l'action avec l'aide de Ciclic Centre-Val de Loire et travail avec le groupe concerné).

➤ VOILETS D' ACTIONS D' UN PROJET PASSEURS D' IMAGES

Le projet déposé peut être conçu comme un parcours.

Pour que le parcours pédagogique soit cohérent, les projets développés par Passeurs d'images peuvent réunir ces 3 volets d'actions proposés par la coordination.

- **FORMATION / RENCONTRE**
- **PRATIQUE ARTISTIQUE**
- **DIFFUSION**

MULTIPARTENARIAT

Une attention particulière sera portée aux projets regroupant différentes structures socio-éducatives (centres sociaux, MJC, accueil jeunes etc..) sur un même territoire ainsi qu'aux projets associant une structure de diffusion (salle de cinéma, salle de spectacle, médiathèque, cinéma itinérant) dès l'appel à projet.

BILAN

Une évaluation doit être effectuée par le porteur de projet, avec ses partenaires, tout au long de sa mise en œuvre.

Un questionnaire en ligne est remis à cet effet par la coordination régionale et est obligatoirement accompagné par un bilan personnalisé du porteur de projet en fin d'action.

3. CALENDRIER 2021-2022

- **Juin - octobre 2021**

Élaboration du projet en concertation avec la coordination régionale de Ciclic Centre-Val de Loire.

- **30 novembre 2021**

Date limite de dépôt des dossiers de l'appel à projets.

- **Décembre 2021 - janvier 2022**

Examen des demandes de partenariat. Les porteurs de projet sont informés du résultat de l'arbitrage et contactés par la coordination régionale afin de mettre en œuvre les actions.

- **1 mois avant le début de l'action**

Signature de la convention de partenariat.

- **Au plus tard le 1^{er} décembre 2022***

Transmission du bilan artistique et pédagogique à la coordination régionale.

*(*Concerne toute action terminée avant le 01/12/2021 ; pour toute action menée à l'issue de cette date, transmettre le bilan au plus tard le lundi 13 décembre 2021)*

LES ACTIONS PROPOSÉES

Vous trouverez ci-après des propositions d'approches pédagogiques. Au-delà de ces propositions, la coordination de Ciclic Centre-Val de Loire se tient à disposition pour imaginer tout autre projet.

Pour chacune des actions ci-dessous, le détail complet est accessible depuis le formulaire de dépôt en ligne.

1. FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET RENCONTRES PUBLIQUES

En fonction de la teneur du projet d'éducation à l'image, la formation représente le point de départ pour favoriser l'autonomie des équipes éducatives dans l'encadrement de groupes. Enfin, elle permet aussi d'élaborer des projets de qualité sur un territoire regroupant des professionnels de différentes structures.

Ces formations impliquent la présence d'au moins 8 participants.

Vous trouverez ci-après des propositions de formations.

Au-delà de ces propositions, Ciclic Centre-Val de Loire se tient à disposition pour imaginer tout autre formation selon la teneur des projets misent en place.

Un descriptif complet pour chaque formation sera transmis au(x) partenaire(s) si cette option est retenue.

➤ LES FORMATIONS

- **IMAGES EN MOUVEMENT : DU PRE-CINEMA AU CINEMA D'ANIMATION**
Formation encadrée par un professionnel de l'image ou un intervenant réalisateur.
Durée : de 1 à 2 journées.
- **REALISATION ET MONTAGE VIDEO**
Formation encadrée par un intervenant réalisateur.
Durée : 2 journées minimum
- **LA FABRIQUE DE L'INFORMATION ET LA CONSTRUCTION DE LA DESINFORMATION**
Comprendre les mécanismes de fabrication du reportage d'information et s'interroger sur les outils qui permettent de maquiller la désinformation avec les traits du reportage d'information traditionnel.
- **IDENTITE NUMERIQUE ET VISIBILITE DE SOI SUR LES RESEAUX**
Formation encadrée par les psychologues cliniciens de l'[association Hébé](#).
Durée : 1 journée
- **AUTRES (formation Pocket Films, formation courte sur des genres et formats cinématographiques, formation sur l'analyse filmique, formation sur les séries, le documentaire, etc...)**
Ciclic Centre-Val de Loire pourra concevoir des contenus spécifiques de formation en concertation avec le porteur du projet.

➤ LES RENCONTRES PUBLIQUES

- **PANORAMA DES JEUX VIDEO ET DIFFERENCES D'USAGES EN FONCTION DES AGES : DU JEU VIDEO AU JE-VIS-DES-HAUTS**
Formation encadrée par les psychologues cliniciens de l'[association Hébé](#).
Durée : 1 journée
- **LA CULTURE COMME OBJET DE SOIN A L'ADOLESCENCE**
Formation encadrée par les psychologues cliniciens de l'[association Hébé](#).
Durée : 1 journée

2. LA PRATIQUE ARTISTIQUE

Rencontrer des professionnels et découvrir leurs univers et leurs parcours personnels, développer une curiosité culturelle et artistique et explorer, par l'initiation et l'expérimentation, le geste de création lié à l'image.

Retrouvez ci-dessous les différentes typologies par durée qui correspondent aux ateliers dont **les contenus sont accessibles depuis le formulaire de dépôt en ligne.**

➤ LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Séances d'1h30 à 3 heures

Ces actions proposent au public une approche culturelle du cinéma et une curiosité pour les images en mouvement et leur construction. Chaque séance-rencontre est l'occasion d'un échange entre les publics et des professionnels du cinéma, l'occasion d'une découverte de travaux cinématographiques, audiovisuels, numériques et médiatiques différents, l'occasion de croiser les regards.

➤ LES ACTIONS D'INITIATION A LA PRATIQUE

Ateliers d'une journée

Ces journées proposent une démarche créative et artistique autour d'un axe précis. Alliant une approche à la fois théorique et pratique, elles ouvrent la réflexion au geste de création.

➤ LES ATELIERS DE CREATION

À partir de 3 journées de création collective

Ces ateliers permettent de questionner les images et leur mise en scène à travers des temps de pratique et d'expression collective.

Durant l'atelier, les participants pourront s'immerger dans une démarche de création audiovisuelle.

Retrouvez l'ensemble des descriptifs d'ateliers sur <http://www.ciclic.fr/des-regards-des-images>

Quelques exemples de films d'ateliers : <https://vimeo.com/channels/ciclicpasseursdimages>

3. LA DIFFUSION

Les projections et/ou les séances de restitution d'un atelier de création ont pour objectif de sensibiliser les publics à l'art et à la culture cinématographique en présentant une offre diversifiée et notamment différente de celle relayée habituellement par les médias et les industries culturelles.

Le temps de projection peut prendre différentes formes :

- SEANCE DE CINEMA EN PLEIN AIR
- SEANCE SPECIALE
- SEANCE-RENCONTRE